

poids de la malédiction éternelle, celle qui suit la condamnation du jugement sans appel. Et cette consommation du divin vomissement est la suite logique des nausées provoquées pendant longtemps dans le Cœur divin par des infidélités légères d'abord, puis plus graves, soit que leur aggravation vînt de leur répétition même, soit qu'elle se fît de matières plus graves et de consentements plus clairs et plus déterminés : *Sed quia tepidus es, incipiam te evomere ex ore meo* (10).

III. DIAGNOSTICS — Voulons-nous savoir si nous sommes dans ce déplorable état de la tiédeur ? Certes, un examen attentif et sincère sur tous les devoirs de notre ministère, soit envers Dieu, soit envers les âmes ; sur nos éfautes, nos faiblesses, nos tentations les plus violentes et les plus persistantes ; sur nos fautes les plus fréquentes, sur leur gravité croissante, sur notre facilité à les omettre et sur la sensation de regret de plus en plus moussée que nous éprouvons de les avoir commises, nous pourra très certainement éclairer.

Mais il est un diagnostic plus prompt et plus sûr qui nous est offert par la sainte nécessité que nous nous sommes imposée de célébrer chaque jour le Sacrifice d'out amour et de toute sainteté. Il est évident que s'il est une action qui par son importance et sa gravité, par les souvenirs sacrés entre tous qu'elle rappelle, par l'amour que le Christ y témoigne actuellement et dont il attend si justement le retour, par la religion, le respect, la pureté, qui nous y sont si nécessaires, — s'il est une action qui réclame la ferveur sous toutes ses formes, qui l'inspire, qui la nourrisse et l'accroisse dans l'âme du prêtre, c'est la sainte Messe. Eh bien, examinons si nous sommes tièdes ou fervents dans la célébration du Sacrifice quotidien et nous pourrons ensuite prononcer

(10) *Vomitum metaphoram non esse referendam (proprie et maxime) ad æternam damnationem, verum ad id quod eam præcedit, id est derelictionem Dei. Tepidum tunc aptissime dici a Christo evomi cum induratur in peccato et quodammodo ejicitur extra curam divinæ Providentiæ. Hujus autem comminationis particula (quæ propter venialem etiam teporem merito timeri debet) est, privari iis solum quos Deus majore favore prosequitur. Quando vero periculum inde immineat labendi in peccata lethalia et tandem in veram obdurationem, id virorum spiritualium considerationi relinquo. — Alrazar, ubi supr.*